

## SOLIDARITE / CORONAVIRUS

### Le Département active son plan de continuité de service et renforce son soutien aux personnes âgées ou handicapées confinées à domicile et isolées

« Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie du COVID-19, en application des consignes délivrées par le Gouvernement, et en accord avec Bernard Boccard, Vice-Président du Département en charge de l'Administration et des Ressources humaines, j'ai demandé au Directeur Général des Services d'activer hier et pour 15 jours au moins, le Plan de Continuité d'Activité des services Départementaux. Ce plan est évolutif et sera, s'il le faut, reconduit voire renforcé. Il vise à garantir la permanence d'un service public pour assurer le maintien des activités essentielles et la sécurité des personnels indispensables à celles-ci.

**15% de nos effectifs sont aujourd'hui mobilisés** afin de poursuivre les missions départementales de service public identifiées comme indispensables et prioritaires. Si de nombreux agents dont les missions le permettent ont été placés en télétravail afin de poursuivre leur travail dans des conditions conformes aux instructions gouvernementales et assurant leur sécurité, **une permanence est néanmoins mise en place pour garantir l'accueil téléphonique et le traitement des situations d'urgence.**

**Les collèges** sont fermés aux élèves mais réquisitionnés pour l'accueil des enfants des personnels soignants ou engagés dans la gestion de la crise, les agents Départementaux assurent leur accueil.

**Les agents d'entretien des routes Départementales** assurent une permanence afin de garantir la prévention des risques routiers et toute intervention nécessaire sur le réseau départemental.

**Dans les Pôles médico-sociaux** des permanences téléphoniques sont mises en place et les équipes territoriales sont organisées afin de pouvoir répondre aux situations d'urgence.

Nous avons également décidé de renforcer le soutien du Département auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, confinées à domicile et isolées. **Le service Téléalarme du Département est assuré et renforcé pour les 8 341 personnes abonnées (7j/7, 24h/24), et en complément pour les non-abonnés, un service téléphonique d'écoute, conseil et orientation est ouvert gratuitement, 7j/7, de 8h à 18h au 04 50 33 20 03.** Cette initiative essentielle pour accompagner les plus fragiles est rendue possible grâce à la solidarité de nos agents. **Les agents du Téléalarme mobilisés en cette période difficile, sont rejoints par 16 travailleurs médico-sociaux du service Autonomie volontaires** pour renforcer les effectifs. L'ensemble des membres de l'assemblée départementale se joint à moi pour saluer cette mobilisation.

Les différents sites Départementaux recevant du public (*Maison Départementale des Personnes Handicapées, Archives Départementales, Conservatoire d'Art et Histoire, accueils et musées sur les sites des Glières-Morette*) sont fermés.

Enfin, l'organisation et l'accueil de réunions, manifestations publiques par le Département restent suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Ces dispositions seront adaptées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et du cadre réglementaire.

Nous remercions les Haut-Savoyards de leur compréhension et les invitons à respecter les mesures barrières et les consignes qui sont données par les autorités de santé. »

**Christian Monteil**, Président du Département de la Haute-Savoie

#### CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Cécile Menu

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie Gros

06 74 25 76 63 / 04 50 33 49 89

✉ [media@hautsavoie.fr](mailto:media@hautsavoie.fr)

🌐 [hautsavoie.fr/espacepresse](http://hautsavoie.fr/espacepresse)

🐦 [@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)